

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le projet de loi de finances rectificative confirme les tendances observées depuis le début de l'année :

- malgré un contexte économique difficile et les aléas survenus en 2003, la dépense est maîtrisée et sera maintenue en exécution au niveau de la loi de finances initiale pour 2003 (273,8 Mds€), conformément à l'engagement du Gouvernement ;
- à cet effet, les ouvertures de crédits sont limitées au niveau strictement nécessaire (3,4 Mds€) et de nouvelles annulations sont prévues pour 2,2 Mds€, portant à 5,8 Mds€ le total des crédits annulés depuis le début de l'exercice ;
- les moins-values de recettes et le niveau de déficit budgétaire annoncés lors de la présentation du projet de loi de finances initiale pour 2004 sont confirmés ;
- compte tenu de ces éléments, et même s'il subsiste encore quelques incertitudes sur le niveau des recettes, la prévision de besoin de financement des administrations publiques en 2003 reste fixée à 4% du PIB.

*
* *

Lors de la présentation du projet de loi de finances initiale pour 2004, le Gouvernement a évalué à 56 Mds€ le déficit budgétaire prévisionnel de l'exercice 2003. Cette prévision est maintenue, même si le projet de loi de finances rectificative de fin d'année fait apparaître une situation plus favorable (déficit de 54,1 Mds€).

Cet écart résulte pour l'essentiel des perspectives de consommation nette de crédits reportés de l'exercice précédent, tant sur le budget général que sur les comptes spéciaux du Trésor. Cette consommation ne peut, par construction, être retracée dans le PLFR puisque les crédits en question sont déjà ouverts.

Les crédits nets du budget général, après PLFR, s'élèvent à 272,9 Mds€, alors que la prévision de dépenses s'établit à 273,8 Mds€, au niveau de la loi de finances initiale pour 2003. Ceci correspond à une consommation nette de report de 0,9 Md€. S'agissant des comptes spéciaux, un écart entre le PLFR et la dépense est anticipé à hauteur de 1 Md€ du fait des consommations de report.

La prévision de recettes pour 2003, annoncée lors de la présentation du PLF 2004, est confirmée. Les recettes sont en retrait de 10 Mds€ sur la loi de finances initiale pour 2003.

ÉQUILIBRE DU PLFR DE FIN D'ANNÉE

(en milliards d'euros)

	LFI 2003	PLFR
Dépenses du budget général	273,812	272,883
Recettes du budget général	228,173	218,163
Solde des comptes spéciaux	1,067	0,661
Solde Etat	-44,568	-54,055

LES RECETTES : LES ÉVALUATIONS REVISÉES ASSOCIÉES AU PLF 2004 SONT CONFIRMÉES

L'écart de 10 Mds€ avec la LFI 2003 a trois composantes : des moins-values de recettes fiscales (-7,47 Mds€) ; des moins-values de recettes non fiscales (-2 Mds€) ; les prélèvements sur recettes (-0,55 Md€). Ces chiffres sont similaires à ceux présentés lors du dépôt du PLF 2004.

1. Les recettes fiscales nettes : 241,3 Mds€, soit un écart confirmé de 7,5 Mds€ avec la LFI 2003

(en millions d'euros)

	LFI 2003	PLFR 2003	Ecart
TVA nette	111.724	109.800	-1.924
Impôt sur le revenu	52.588	53.055	+ 467
Impôt sur les sociétés net	37.745	34.555	-3.190
TIPP	25.815	24.665	-1.150
Autres impôts	20.873	19.197	-1.676
Total	248.745	241.272	-7.473

Ces différents écarts ont déjà été commentés à l'occasion de la présentation du PLF 2004. Il convient de mentionner que :

1° les dernières évolutions constatées depuis cette date ne remettent pas en cause les prévisions de l'époque ; ainsi, la bonne tenue de la consommation en septembre s'est traduite par des encaissements de TVA supérieurs au profil prévisionnel en octobre, laissant espérer une réalisation conforme à la cible pour l'ensemble de l'année ;

2° des incertitudes demeurent : deux mois d'encaissements de TVA et de TIPP doivent encore être constatés aujourd'hui, de même qu'un acompte d'impôt sur les sociétés. Le niveau de recettes prévu suppose le maintien des tendances favorables observées ces dernières semaines.

2. Les recettes non fiscales : 29,7 Mds€ hors recettes d'ordre, soit un écart de 2 Mds€ avec la LFI 2003

L'évaluation révisée proposée en septembre est également confirmée, sous réserve d'ajustements très limités. Deux mouvements, de sens contraire, peuvent être mentionnés : d'une part, les recettes d'intérêts sur opérations de consolidation sont majorées de 98,5 M€; d'autre part, les recettes diverses sont minorées de 118 M€, du fait de l'anticipation du décalage sur la gestion 2004 d'un versement attendu du Crédit mutuel (qui sera traduit dans l'équilibre du PLF 2004).

Deux dispositions du PLFR s'accompagnent de la perception de recettes supplémentaires, sans impact sur les recettes non fiscales 2003 du budget général :

- le prélèvement des bonis de liquidation des taxes parafiscales de certains organismes agricoles, affecté au besoin de financement de la protection sociale agricole (177 M€) ;
- un prélèvement sur le compte de liquidation du Fonds de rénovation urbaine géré par la Caisse des dépôts et consignations, affecté à l'Agence nationale pour la rénovation urbaine pour 50 M€ et au budget général pour 56 M€. Ces 56 M€ seront traduits dans l'équilibre du PLF 2004.

3. Les prélèvements sur recettes : 52,8 Mds€, en augmentation de 548 M€ par rapport à la LFI 2003

L'écart de 548 M€, annoncé lors de la présentation du PLF 2004, résulte pour l'essentiel de l'augmentation du prélèvement au profit de l'Union européenne. La révision à la baisse des droits de douane perçus par l'UE s'accompagne en effet d'une majoration de l'appel à la ressource PNB.

LES DÉPENSES : DES REDÉPLOIEMENTS IMPORTANTS PERMETTENT DE FINANCER LES BESOINS NOUVEAUX APPARUS EN GESTION

La gestion 2003 s'est traduite par **d'importants besoins supplémentaires**, liés notamment à la **conjoncture économique** et à **divers événements imprévus**, dont la sécheresse de l'été.

Ces besoins ont été financés sans dégrader la norme de dépense en exécution.

Ceci a pu être obtenu **grâce à une politique active de maîtrise de la dépense**, fondée sur la constitution d'une réserve de précaution de 4 Mds€ et sur la maîtrise de la consommation des crédits reportés de l'exercice précédent.

Le plafond des dépenses du budget général s'établit, en PLFR, à 272,9 Mds€, soit 0,9 Md€ en deçà de la LFI 2003 et de la prévision de dépenses (273,8 Mds€). Cet écart résulte des perspectives de consommation nette de crédits de report (cf. fiche sur la dépense).

Le montant total des annulations de crédits opérées en gestion 2003 s'établit à 5,8 Mds€, dont 0,5 Md€ portant sur des chapitres non dotés en LFI 2003, qui n'impactent donc pas l'équilibre du PLFR. Les ouvertures de crédits se montent à 4,3 Mds€ dont 0,9 Md€ d'ouvertures opérées par décret d'avance et 3,4 Mds€ inscrits en PLFR. L'incidence nette des ouvertures et annulations est ainsi de -0,9 Md€:

* somme des ouvertures :	+4,3 Mds€
* somme des annulations :	-5,8 Mds€
* à déduire : annulations portant sur des lignes non dotées en LFI :	+0,5 Md€
* variation nette des crédits retracée par le PLFR :	-0,9 Md€
* LFI 2003 :	273,8 Mds€
* PLFR 2003 :	272,9 Mds€

PERSPECTIVES D'EXÉCUTION DES COMPTES SPECIAUX

Le PLFR constate une dégradation de 406 M€ de l'équilibre des comptes spéciaux.

Cette dégradation résulte :

- essentiellement de l'évolution du compte d'avance sur impôts locaux, dont l'excédent anticipé passe de 620 M€ à 325 M€; cette évolution a été prise en compte dans le PLF 2004, qui table sur un déficit de ce compte de 62 M€ en 2004 ;
- subsidiairement des opérations de prêts aux Etats étrangers (98,5 M€ qui ont une contrepartie sous forme d'amélioration des recettes non fiscales d'intérêts sur prêts de consolidation).

En exécution, les comptes spéciaux devraient enregistrer des consommations de reports à hauteur de 1 Md€ environ. Seraient concernés les comptes de prêts (opérations de consolidation de dettes inscrites dans des lois de finances antérieures) et le compte de commerce « constructions navales de la marine militaire » (versement de la trésorerie du compte à la DCN, à l'occasion de sa transformation en société anonyme).